

Wallonie : la vérité des chiffres

Sous la direction d'Alain DESTEXHE
Sénateur MR

Mars 2005

Remerciements

Suite à une tribune (*Le contrat d'avenir a-t-il un avenir ?*), parue en octobre 2004 dans *Trends-Tendances*, j'ai été contacté par des économistes qui m'ont convaincu que la situation était encore pire que celle que je décrivais. Ce rapport est né de nos discussions. Il s'agit d'un travail collectif dont j'ai assuré la coordination.

J'adresse mes remerciements chaleureux à ceux qui ont participé à l'élaboration ou à la relecture de cette note et qui ont préféré rester dans l'anonymat.

Alain Destexhe

TABLE DES MATIERES

1. Introduction : quel rebond ?	p 4
2. Des chiffres manipulés, un discours anesthésiant	p 5
3. Une perspective historique	p 6
4. Un PIB artificiellement surévalué	p 8
5. La Wallonie sans le Brabant wallon	p 9
6. La Wallonie et ses partenaires commerciaux	p 10
7. Trois scénarios face à la Flandre	p 11
8. Objectif 75 et les Fonds structurels ?	p 12
9. Un sous-emploi massif et chronique	p 14
10. Un chômage structurel peu sensible à la conjoncture	p 17
11. L'analyse par le revenu disponible	p 22
12. Conclusions	p 23
A. Pour un pacte de croissance et d'emploi	p 23
B. Repenser la solidarité Wallonie-Bruxelles	p 25
C. Le droit à la vérité	P 26
Annexes graphiques	p 29
Notes	p 32

1. Introduction : Quel rebond ?

Le gouvernement ne ménage pas ses efforts pour tenter de montrer que la Wallonie va mieux et que « la tendance s'est inversée¹. ». Le ministre-président du gouvernement wallon, Jean-Claude Van Cauwenberghe, parle de « rebond wallon ». Ses efforts semblent porter leurs fruits².

Certes, par rapport à la période antérieure à 1999, le déclin s'est fortement ralenti et on observe par rapport à la Flandre une quasi-stabilisation. Mais comparée à la moyenne européenne et surtout aux régions les plus dynamiques, la Wallonie continue à régresser :

- En 2002, dernière année disponible sur Eurostat³, **nous avons encore perdu 0,7% par rapport à la moyenne européenne** (77 EUR15 - 84,2 EUR25).
- Exprimé en parités de pouvoir d'achat (SPA) par habitant, le **PIB par habitant de la Wallonie (2002) est si bas qu'aucune région de toute l'Europe du nord-ouest n'affiche un score moins bon**. Il n'y a donc aucune région où le PIB/habitant est plus bas que le nôtre dans les pays suivants : France, Allemagne (de l'Ouest), Pays-Bas, Grande-Bretagne, Irlande, pays nordiques, Italie (Centre et Nord). **Depuis Namur, avant de tomber sur un PIB inférieur au nôtre, il faut parcourir à vol d'oiseau : 400 km vers l'est, 1200 km vers le sud**. Vers le nord et vers l'ouest, on ne tombe **jamais** sur plus bas. De manière imagée, cela veut dire qu'il faut rouler jusqu'à Valence (Espagne) ou aller au sud de Naples pour retrouver un niveau de production de richesse équivalent ou inférieur.
- Dans le classement des 89 régions européennes (niveau NUTS 1 de la nomenclature européenne), nous sommes passés de la 52^e place en 1995 à la 56^e en 2002. **Une région de l'ex-Europe de l'Est vient même de nous dépasser : la région métropolitaine de Budapest**, qui compte presque autant d'habitants que la Wallonie. Après l'**Espagne** et le « **tigre irlandais** » qui nous ont largués depuis belle lurette, et seulement quinze ans après la chute du Mur, le premier « tigre oriental » nous dépasse à son tour ! **La Slovénie et le Portugal** n'ont plus que 6% à 12% de retard sur nous, tout en affichant des taux de croissance 1,5% à 2% supérieurs. A ce rythme, ils nous dépasseront aussi avant 5 ans.

- **Le Brabant wallon, qui se situe dans l'orbite bruxelloise, représente 33% de la croissance des trois années du « rebond » (2000 à 2002) alors qu'il ne compte que pour 11% de la population.** Les performances de la « Wallonie hors Brabant » sont finalement très proches de la moyenne européenne pour la seule année 2000, année exceptionnelle⁴, et elles restent de toute façon globalement inférieures à la moyenne européenne d'environ 0,4 point si l'on considère les trois années 2000 à 2002.
- En 2002, **le Hainaut n'a jamais été aussi bas** (68,5 EUR15 – 74,9 EUR25). Il passe sous le seuil de 75 qui est en discussion pour bénéficier de fonds structurels dans l'Union à Vingt-cinq. **Malgré l'objectif 1, le Hainaut a baissé de plus de 5 points !**
- **Liège, la province la plus riche en 1986, poursuit son déclin** : elle a perdu 18 points en une quinzaine d'années !

2. Des chiffres manipulés, un message anesthésiant

En décalage avec les séries d'Eurostat, les chiffres avancés par le gouvernement wallon sont lacunaires et partiels voire mensongers et donnent une vision inexacte de la situation wallonne.

Ainsi le ministre-président et l'IWEPS affirment pourtant sans hésiter⁵ qu'en 2000, 2001 et 2002, la Wallonie fait mieux que l'Union européenne⁶. Cette affirmation n'est pas correcte car il s'agit de PIB à prix courants alors que pour les comparaisons dans le temps, on parle toujours de prix constants⁷. Avec ce critère, en 2001, la tendance est inverse (1,5 point de retard pour la Wallonie), ce qui fait plus que compenser le faible gain des deux autres années !

Pour Jean-Claude Vancauwenberghe, s'agissant du Hainaut : « *Cette manne (de l'objectif 1) a permis de confirmer l'inversion de tendance en **Hainaut**. Si en 1998, la province a rompu avec quarante années de déclin, elle est aujourd'hui la locomotive de la Wallonie⁸* » (sic) ! Pourtant, quinze jours avant ces propos lénifiants, Eurostat nous informe que le Hainaut, encore en recul, passe dès 2002 sous le fameux seuil de 75!

Certes, on peut comprendre qu'un gouvernement cherche à présenter la situation sous un jour favorable, mais il n'est pas normal que **les citoyens n'aient pas accès à des statistiques rigoureuses, déterminées en dehors de tout critère partisan**, comme c'est le cas au niveau fédéral (ce n'est pas le premier ministre qui annonce les résultats de la croissance !) ou dans les autres pays européens.

Plus grave est le message explicite adressé aux Wallons : leur région est en train de combler son retard et est en bonne voie de redressement. **Pourquoi dès lors mener les réformes en profondeur qui sont mises en œuvre dans tous les pays qui obtiennent de bons résultats économiques ?**

La présente note vise dès lors **à rétablir les faits tels qu'ils apparaissent dans les séries d'Eurostat publiées depuis 1986⁹ et dans les comptes nationaux**. Quel que soit l'indicateur utilisé (PIB, emploi, revenu des ménages,...), elle démontre que la Wallonie ne rattrape pas son retard.

Pour mesurer les progrès, encore faudrait-il disposer, outre des séries d'Eurostat, d'indicateurs fiables. Pour la Wallonie, **les comparaisons les plus pertinentes ne le sont ni avec la Flandre, ni avec la moyenne européenne, mais avec des régions situées à un niveau comparable ou avec des régions en forte croissance** : progresser de 0,5% à l'indice 77 ou à l'indice 100 n'a évidemment pas la même signification quand dans le même temps certaines régions avancent à un rythme accéléré¹⁰.

3. Une perspective historique

En analysant le positionnement économique de la Wallonie par rapport aux régions voisines, en 1986 et en 2002, on peut suivre les évolutions divergentes qui conduisent au fil du temps l'économie wallonne à être de plus en plus à la traîne.

En 1986, le PIB par habitant wallon, exprimé en proportion de la moyenne européenne¹¹ et en standard du pouvoir d'achat¹², était de 84,5 points. La Flandre enregistrait la même année un score de 102,7 alors que le Nord-Pas-de-Calais était situé à 88,2 ; le Limbourg hollandais à 89,2 ; et la Rhénanie-Westphalie à 111,7.

Seize ans plus tard, le même indicateur (à l'échelle de l'Europe des Quinze¹³) montre des divergences importantes. La Wallonie est tombée à 77, soit un taux de croissance annuel relatif négatif, par rapport à l'Union dans son ensemble de - 0,6%. Pour les années les plus récentes (1995 à 2002), ce différentiel négatif fut même double, soit -1,2%. La Wallonie continue à reculer, tout comme le Nord-Pas-de-Calais, mais qui régresse globalement moins fort, et la Rhénanie-Westphalie, mais qui part de beaucoup plus haut. La Flandre et le Limbourg hollandais progressent en revanche, alors que Bruxelles, profitant de sa position de capitale de l'Europe, tire très largement profit d'un développement métropolitain.

Evolution comparée de quelques économies régionales

	Région Wallonne	Région Flamande	Bruxelles	Nord-Pas- de-Calais	Limbourg hollandais	Rhénanie- Westphalie
PIB 1986	84,5	102,7	163,3	88,2	89,2	111,7
PIB 2002	77	105,6	214,3	82,7	97,6	99,7
Taux de croissance relatif	-0,58%	0,17%	1,71%	-0,40%	0,56%	-0,71%

Source : Eurostat – calculs propres pour le taux de croissance.

Le retard de croissance annuel de la Wallonie, vis-à-vis de la Flandre est de 0,75%¹⁴. Or ce différentiel s'observe en tendance historique **depuis les années 60**, avec une belle régularité. En 1958, la richesse produite par habitant était supérieure en Wallonie, par rapport à la Flandre, d'environ 15 %. En 1965, les deux régions produisaient la même richesse par habitant. En 1988, l'indicateur était alors 25% plus élevé en Flandre. Depuis, et jusqu'en 2002 en tous cas, le différentiel n'a cessé de se creuser, pour atteindre plus de 37% d'après les chiffres officiels (on verra ci-après que ceux-ci doivent être interprétés avec prudence car ils surestiment le PIB wallon). En clair, quand un Flamand produit 1 000€, un Wallon n'en produit que 729€. En deux générations, le recul relatif par rapport à la Flandre est énorme : presque 60% !

Dans la même période, d'autres économies ont véritablement décollé. **De 1986 à 2002, l'Irlande est passée de l'indice 61 à 121, l'Espagne a dépassé la Wallonie passant de 70 à 86 et la Catalogne qui était en dessous de nous en 1986 (70) est montée à 104 en 2002.** L'Ecosse, dont le modèle est très courtisé ces derniers temps, *a progressé* de 4 places dans le classement des régions européennes entre 1995 et 2002, pendant que la Wallonie *régressait* de quatre places. En quelque sorte, alors que 22 régions (sur 89) nous séparaient du score écossais, maintenant il y en a trente.

4. Un PIB artificiellement surévalué

En outre, il y a lieu de « corriger » le PIB par habitant, car il est surévalué. Ainsi, alors qu'en Europe, la proportion de l'emploi non marchand par rapport à l'emploi total est de l'ordre de 30% en moyenne, elle s'élève à presque 40% pour la Wallonie.

Certes, les optimistes diront qu'il s'agit là de la traduction d'un choix politique de long terme ayant toujours accordé une plus grande primauté au secteur public et non marchand, par rapport à d'autres pays européens traditionnellement plus orientés vers l'activité marchande. La France et surtout les pays scandinaves ont fait un choix identique, qui se traduit par un taux d'emploi public et non marchand également élevé, par exemple 36,5% au Danemark et 38,2% en Suède – ce qui reste néanmoins inférieur au chiffre wallon, qui constitue quasiment un **record européen**. Encore faut-il signaler que les pays nordiques ont un taux d'emploi global fort élevé, de 68 à 76% contre à peine 55% en Wallonie. **Pour les 55-64 ans, la différence est de 40% avec la Suède !¹⁵** Le modèle social scandinave est donc financé par une forte implication de tous dans le travail, y compris dans le secteur marchand. En effet, dans ces pays, presque une personne sur deux en âge de travailler est active dans le secteur marchand. En Wallonie, il s'agit d'une personne sur trois seulement : **aucun pays de l'Europe des Quinze n'approche un tel ratio** ; le plus proche est la France avec un travailleur du privé pour 2,4 personnes en âge de travailler, ce qui est encore 20% supérieur au taux wallon. Même si les pays scandinaves, et dans une moindre mesure la France, ont un secteur public et non marchand fort développé, sa base de financement y est donc bien plus large et plus solide que chez nous.

L'exception wallonne doit donc être mise en question, ce qui peut se faire en comparant la Wallonie et la Flandre, qui ont un long héritage commun en termes de structures publiques et d'organisation sociale. La Wallonie compte 408 000 postes de travail salarié dans le secteur public et non marchand¹⁶, alors que la Flandre en compte 656 000. Si on pose l'hypothèse que la productivité du secteur public est globalement la même, le taux d'emploi non marchand rapporté à la population totale devrait être le même. Ce n'est pas le cas : le ratio est de 10,9% en Flandre, alors qu'il atteint 12,2% en Wallonie. Si l'on appliquait le ratio flamand à la Wallonie, il y aurait 41 000 postes de travail en moins dans le non marchand. Si l'on ne prend que le secteur public *sensu stricto* (administrations et enseignement), la Wallonie affiche un « excédent » de presque 40 000 postes de travail en 2002. Or, dans le secteur public pur, on peut raisonnablement penser que le service rendu à la collectivité est identique, en quantité et en qualité, au nord et au sud du pays¹⁷.

Ces 40 000 emplois ne représentent donc pas un réel service additionnel, mais bien un chômage déguisé¹⁸. Néanmoins, dans la comptabilité nationale, ils sont comptabilisés et valorisés à hauteur du coût global qu'ils représentent, au contraire du chômage, qui n'est pas valorisé. Pour rendre les données flamandes et européennes réellement comparables à celles de la Wallonie, il y a lieu de retirer cette « valeur ajoutée » indûment comptabilisée, puisqu'elle n'existerait tout simplement pas dans nos comptes nationaux si les services publics et l'enseignement étaient gérés avec un standard d'efficacité conforme aux meilleures pratiques.

Or cette valeur ajoutée représente, en 2002, environ 3,3% du PIB. Si l'on procède à cette correction, le produit intérieur brut réel par habitant n'est alors plus que d'environ 17 700 € en 2002 (au lieu des 18 336 € officiels), à comparer aux 24 874 € de la Flandre, soit 40% de moins. Cette tendance structurelle à « gonfler » le secteur public se maintient : le différentiel par rapport à la norme flamande s'est aggravé de 3 000 unités entre 1995 et 2002, et, dans le même temps, la rémunération moyenne dans le secteur public a augmenté plus vite au sud qu'au nord¹⁹.

5. La Wallonie sans le Brabant wallon

De plus, que deviennent les provinces wallonnes si on les regarde sans le Brabant wallon ? Sur le plan économique, la région bruxelloise correspond en fait à la totalité de l'ancienne province de Brabant. **Le Brabant wallon se situe dans une dynamique d'agglomération bruxelloise**, tout comme une large part du Brabant flamand d'ailleurs. Si on ne le comptabilise pas, au plan macroéconomique, dans la Wallonie, cela donne le tableau suivant pour l'année 2002 en SPA²⁰ :

Données 2001	Bruxelles + Brabant	Wallonie (hors Brabant wallon)	Flandre (hors Brabant flamand)
Population (en milliers)	2.344	2.998	4.940
PIB/hab (UE15 = 100)	155	73,8	104
PIB/hab corrigé (pour le surplus d'emploi public)	155	71,4	104
PIB/hab corrigé par rapport à nos voisins (Europe Nord Ouest - ENO = 100)	149	65,3	95

Source : Commission européenne – calculs propres

Cette présentation originale des données est bien plus conforme à la réalité économique que les découpages traditionnels qui confinent le territoire bruxellois aux 19 communes, de

manière artificielle. On y voit que Bruxelles, avec sa banlieue brabançonne, est une métropole de 2,3 millions d'habitants (et non pas une ville de 990 000 habitants), ce qui est bien davantage conforme à la réalité géographique, démographique et économique. Mais surtout, en détachant le Brabant wallon du reste de la Wallonie, **on y observe une Wallonie hors Brabant** (le sillon + les Ardennes) **qui s'essouffle progressivement, en créant par habitant guère plus de 71% de la richesse créée par un Européen moyen**. En effet, si le taux de croissance wallon moyen, sur la période 1995-2002, est de 1,8%, il est de 4,2% pour le seul Brabant wallon, qui est clairement dans une logique économique centrée sur Bruxelles. Le reste de la Wallonie – que nous appelons ici la « Wallonie hors Brabant » – ne croît qu'au taux de 1,4%, c'est-à-dire qu'elle accumule chaque année 1,1 point de retard sur l'Europe. En revanche, même coupée de son hinterland bruxellois, la Flandre reste performante, et au-dessus de la moyenne européenne (104), avec un taux de croissance qui reste dans la moyenne européenne²¹. L'agglomération morphologique de Bruxelles, comme toutes les métropoles, a un PIB nettement plus élevé (155).

6. La Wallonie et ses partenaires commerciaux

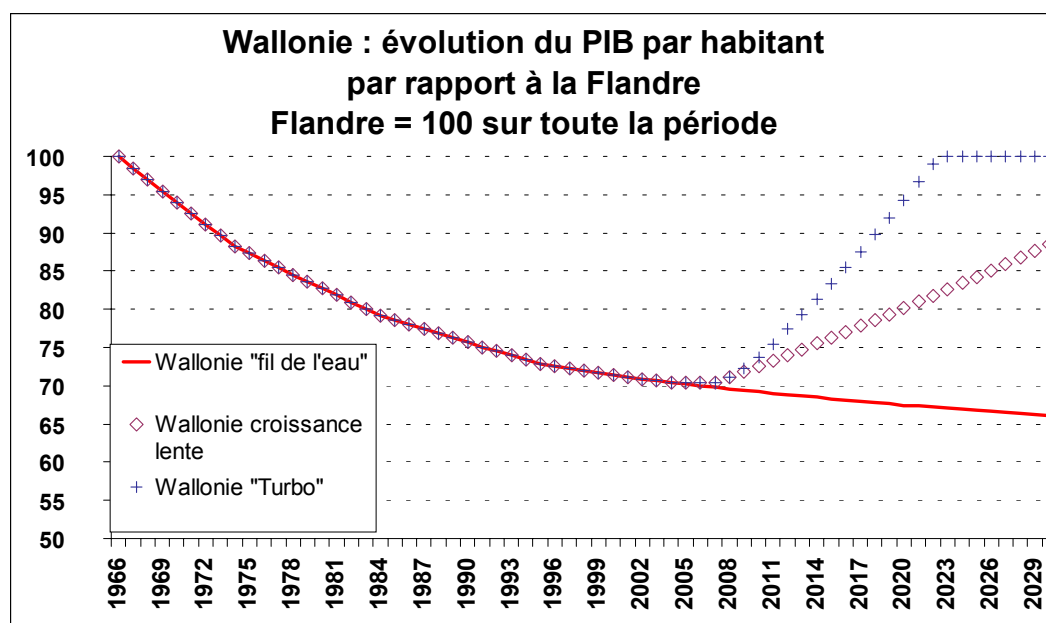
Nous devons aussi comparer cette « Wallonie hors Brabant » par rapport à nos voisins de l'Europe du Nord-Ouest (ENO), avec lesquels nous entretenons l'essentiel de nos rapports commerciaux. Le PIB de cet ensemble ENO (France + Belgique + Pays-Bas + ex Allemagne de l'Ouest + Grande-Bretagne) est de 109 points (UE15 = 100). Si nous définissons un PIB ENO égal à 100, **notre indicateur corrigé tombe en 2002 à 65, soit moins des deux tiers de la richesse moyenne produite dans le cœur riche de l'Europe. Nous sommes très clairement fragilisés par rapport à nos principaux partenaires commerciaux**. La position de la Wallonie est d'autant plus difficile que, au sein de cet espace ENO qui rassemble 211 millions de consommateurs (presque la moitié de l'UE25), nous sommes la région qui crée le moins de richesse par habitant. De toutes les régions (du niveau NUTS 1) de l'espace ENO, la Wallonie est donc celle qui affiche le moins bon résultat ; les 3 millions de Wallons sont les moins productifs des 211 millions de citoyens européens vivant au cœur de l'Europe. Autrefois, on disait que « de tous les peuples de la Gaule, les Belges sont les plus braves », mais aujourd'hui la maxime est devenue : « de tous les peuples de l'Europe du Nord-Ouest, les Wallons sont les plus pauvres » ! Et on peut aller au-delà de l'Europe du Nord-Ouest : en effet, il faut aller très loin dans le sud de l'Italie ou de la péninsule ibérique pour trouver des régions moins prospères que la Wallonie, ou bien alors chercher du côté de l'ex-Europe de l'Est. Rappelons qu'à l'aube des années 1960, nous étions encore parmi les

régions les plus industrielles d'Europe, et nos indicateurs économiques étaient alors *au-dessus* de la moyenne. Aurions-nous perdu la potion magique, ou bien avons-nous raté le train de la modernisation des structures ? Ce qui est clair en tous cas, c'est qu'en continuant de la sorte, nous devenons un village d'irréductibles gaulois encerclé par une Europe modernisée qui nous toise de plus en plus haut, alors que nous sommes aux portes de sa capitale.

Enfin, la comparaison avec les régions françaises apporte un éclairage complémentaire. En effet, en termes de PIB par habitant, **aucune région de la France métropolitaine n'est en dessous du chiffre wallon. Les régions au passé industriel lourd, comme la Lorraine ou le Nord-Pas-de-Calais affichent un PIB par habitant respectivement 9,6 et 7,5% plus élevé que la Wallonie, en 2002.** Ces mêmes régions, qui figurent parmi les moins bien loties en France ont aussi un **taux d'emploi plus élevé que la Wallonie**. Si l'on mesure l'emploi total rapporté à la population totale, il est de 32,8% en Wallonie, 36,1% dans le Nord-Pas-de-Calais, 36,8% en Lorraine et 39,7% en Flandre. Pour atteindre le taux du Nord-Pas-de-Calais, il faudrait quelque 111 000 emplois en plus en Wallonie. « L'exception wallonne » commence à se dessiner de manière assez nette.

7. Trois scénarios face à la Flandre

Le graphique ci-dessous signifie que si la tendance observée depuis 1995 se maintient, nous serions en 2025 à un niveau équivalent à 68% du niveau flamand²². Si on imagine un redressement progressif (hypothèse « croissance lente »), c'est-à-dire que la Wallonie pourrait se prévaloir durablement d'un taux de croissance supérieur de 1% à celui de la Flandre (donc, un taux de croissance de 3,5%, double de celui observé depuis 1995), il faudrait plus de 20 ans pour atteindre un niveau proche de 90% du niveau flamand. Pour espérer rejoindre la Flandre en 2025 (scénario « Wallonie Turbo »), il faudrait que notre taux de croissance soit de 5% pendant plus de quinze ans.



8. Objectif 75 et les Fonds structurels ?

Si l'on regarde plus en détails les indices depuis 1995 et les projections à court terme faites par la Commission européenne, on constate les effets à moyen terme d'un décrochage persistant, même faible, vis-à-vis de quelques pays européens. Pour faciliter la compréhension, nous avons ici inversé l'indice : c'est la « Wallonie hors Brabant » qui sert de référence et qui est à l'indice 100 pendant toute la période. Nous la comparons à la Belgique dans son ensemble, à quelques pays de l'Objectif 1 et à quelques pays de l'Europe de l'Est.

En 1995, le produit intérieur brut par habitant de ce qui va devenir l'Union européenne à 25 (UE25) est déjà supérieur de 10% au PIB de la Wallonie hors Brabant. En 2003, le différentiel est de 23%, et il pourrait être de 32% en 2013. L'Espagne nous a dépassés entre 1996 et 1999, et le différentiel pourrait atteindre 44% en 2013. L'Irlande est en train de devenir un des pôles les plus prospères de l'Europe, et son succès insolent la situe déjà 64% au dessus de la Wallonie en 2003 ; en 2013, si rien n'arrête son ascension, elle pourrait être trois fois plus riche que la Wallonie hors Brabant.

PIB en SPA – Wallonie hors Brabant wallon = 100

	taux croissance annuel moyen 1996 - 2001	taux croissance annuel moyen 2002 - 2004	différentiel UE25 96-01	différentiel UE25 02-05	moyenne pondérée différentiels	1995	1999	2003	2007	2013
UE15	2,5	1,4	0,0	-0,1	-0,1	122	133	135	140	143
UE25	2,6	1,5	0,0	0,0	0,0	110	121	123	128	132
Belgique	2,3	1,6	-0,3	0,1	0,0	132	140	146	150	154
RW	2,0	1,4	-0,6	0,0	-0,2	102	103	105	106	108
RW hors BW	1,6	1,2	-1,0	-0,3	-0,5	100	100	100	100	100
BW	4,5	2,9	1,9	1,4	1,6	124		142	159	180
Hainaut	1,4	1,4	-1,2	-0,1	-0,4	93		94	93	93
Liège	1,6	0,9	-0,9	-0,6	-0,7	108		107	107	106
République Tchèque	1,7	3,0	-0,9	1,5	0,7	77		85	85	92
Espagne	3,7	2,4	1,1	1,0	1,0	96	111	121	131	144
Irlande	9,1	5,0	6,6	3,5	4,5	109	147	164	220	296
Hongrie	4,0	3,5	1,4	2,0	1,8	55	64	75	83	95
Pologne	4,4	3,7	1,9	2,2	2,1	45	56	57	64	74
Slovénie	4,0	3,3	1,5	1,8	1,7	75	89	95	105	119
Slovaquie	3,7	4,5	1,1	3,0	2,4	49	57	64	70	83

La colonne "moyenne pondérée des différentiels" est égale à 1/3 x différentiel UE25 02-04 + 2/3 x différentiel UE 96-01. Elle donne donc un poids double aux données historiques récentes (1996-2001) par rapport aux données estimées pour 2002 à 2004.

La plupart des pays de l'Europe de l'Est sont également en progrès relatifs par rapport à la Wallonie. La Slovénie nous dépasse entre 2005 et 2007, pour être presque 20% plus riche en 2013. La Hongrie et la République tchèque sont en progrès constants et ne sont pas bien loin de nous rattraper en 2013. Même la Pologne ou la Slovaquie comblent progressivement l'écart, et pourraient n'être plus très éloignées de nos performances en 2013.

A ce rythme, nous risquons de passer sous l'indice 75 par rapport à l'Europe des Vingt-Cinq (UE25). Or, **ce seuil de 75 est celui en dessous duquel une région continuera à être éligible aux fonds de l'Objectif 1 après 2006**. D'après les projections de la Commission européenne, rapportées aux données de la comptabilité nationale, on peut estimer que la « Wallonie hors Brabant » est en 2002 à 81,5% de la moyenne UE25, et qu'elle sera en 2007 à l'indice 78²³. Sans changement de rythme, il suffit d'attendre 2015 environ, pour que la Wallonie hors Brabant passe sous le seuil magique de 75... et continue ainsi à bénéficier de fonds structurels européens ? Peut-être ne devons-nous même pas invoquer « l'effet statistique »²⁴ pour que le Hainaut continue à bénéficier des fonds structurels européens : en 2002, les données provisoires d'Eurostat le créditent de l'indice 74,9 ; encore en recul par rapport à 2001. Depuis 1995, et malgré l'apport des fonds européens Objectif 1, le Hainaut a perdu 6,9% par rapport à l'Europe à 15, et même 8,1% par rapport à l'Europe à 25.

En appliquant la même méthode à toutes les régions d'Europe, **on arrive au constat peu glorieux que ces provinces wallonnes seraient les seules régions en reconversion industrielle de l'Europe des quinze à rester éligibles à l'Objectif 1 !** Elles y figureraient en compagnie de la Sicile, de la Calabre, des Highlands écossais, de l'Alentejo, des îles grecques,... **toutes régions ultra-périphériques** qui n'ont pas la chance d'être au cœur de l'Europe du Nord-Ouest. Mais la plupart des régions du Sud aujourd'hui éligibles ne le seraient plus, et notamment toutes les provinces espagnoles ! Nous aurions alors le triste privilège d'être parmi les dernières régions de l'Ouest à bénéficier des transferts européens, en compagnie des régions de l'ancien bloc soviétique. Tout un symbole ! Encore nombre de ces dernières, on l'a vu, nous rattrapent à toute allure et pourront rapidement se passer des subsides européens, alors que nous pourrions rester dépendants – sauf à imaginer un réel retournement de tendance²⁵.

Certes, répétons-le, **ces projections pessimistes n'ont rien d'inéluctable**. Mais elles sont malheureusement plus réalistes que le « rebond » annoncé et que les données les plus récentes d'Eurostat démentent tout simplement.

9. Un sous-emploi massif et chronique

La piètre performance économique de la Wallonie s'explique presque entièrement par le sous-emploi qui gangrène notre société depuis trente ans. Beaucoup trop peu de gens contribuent au système productif, en comparaison de ce qu'on peut observer ailleurs, à commencer par la Flandre. D'ailleurs, c'est dans ce taux d'emploi particulièrement faible que réside le secret de notre bonne productivité : **la Wallonie ne donne du travail qu'à ses habitants les plus performants. C'est bien parce que les acteurs plus fragilisés sont écartés du circuit productif que le taux de productivité semble si prometteur.** Car si l'on mesure la taille moyenne des élèves d'une école en écartant les 20% plus petits, il est certain que le résultat sera faussé vers le haut ! Entre un taux d'emploi à 55% (cas wallon) et à 75% (pays anglo-saxons ou nordiques, aux modèles sociaux pourtant radicalement différents), la différence représente 20% de personnes en âge de travailler (400.000 Wallons), qui restent en dehors du circuit économique parce qu'elles ne sont pas suffisamment compétitives.

Le véritable problème wallon est donc un problème d'emploi et surtout d'emploi privé, c'est-à-dire d'emploi créant de la valeur marchande **qui permet** en outre, par les taxes perçues, **de financer les services collectifs.** Le taux d'emploi est d'environ 60%, à l'échelle belge, et 63% en Flandre. La moyenne de l'Union européenne, en 2002, est de 64,2%. Mais en Wallonie, il est de 55%²⁶. Pour qu'il soit de 64%, il faudrait **195 000 postes de travail** en plus en Wallonie.

En outre, la situation est plus inquiétante encore, compte tenu des 40 000 emplois « surnuméraires » du secteur public. Pour résorber ce chômage déguisé, il faudrait donc au total **235 000 postes** de travail privé additionnels...

Principales caractéristiques de la population ayant un emploi

Enquête sur les forces de travail 2002	Population occupée résidente totale (A)	Dont travaillant dans la région de résidence		Dont travaillant à Bruxelles		Dont travaillant à l'étranger		Population occupée au lieu de travail (B)	Ratio B/A
		nombre	%	nombre	%	nombre	%		
Wallonie	1.200.724	991.933	82,6	124.445	10,4	47.180	3,9	1.034.312	86,1
Bruxelles	352.933	298.202	84,5	298.202	84,5	2.581	0,7	652.863	185,0
Flandre	2.516.176	2.218.632	88,2	230.216	9,1	40.900	1,6	2.291.997	91,1
Belgique	4.069.833	3.979.171	97,8	652.863	16,0	90.661	2,2	3.979.171	97,8

Source : INS – EFT 2002 – calculs propres

Lorsqu'on sait que la taille moyenne d'une entreprise est de 6 à 7 personnes environ, il faudrait, pour résorber un tel différentiel, une création nette de 7 entreprises chaque jour ouvrable pendant 20 ans, soit quelque 1 500 entreprises en plus par an. On est très loin du compte, puisqu'en moyenne 1 700 entreprises ont disparu chaque année (solde net : faillites – créations) en Wallonie entre 1998 et 2002, alors qu'en Flandre le solde entre entreprises nouvelles et entreprises faillies est positif, sur toute la période considérée et s'établit en moyenne à 1 120 entreprises additionnelles chaque année.

Le plus inquiétant est que l'essentiel du différentiel avec la Flandre concerne la catégorie des travailleurs situés dans la force de l'âge. En effet, en ce qui concerne la catégorie « 50-64 ans », les taux d'emploi sont similaires et très voisins des 40% en Flandre comme en Wallonie, bien qu'il soit de 46% à Bruxelles ; ils traduisent la politique de prépension propre à notre pays. Mais **dans la catégorie 25-49 ans, le taux d'emploi est de 72,9% en Wallonie alors qu'il est de 84,2% en Flandre.** Pour atteindre le taux observé en Flandre dans cette catégorie de travailleurs, il faudrait remettre au travail quelque 109 000 personnes.

Lorsqu'on examine de plus près les flux de travailleurs entre les régions belges, on s'aperçoit encore mieux de la grande faiblesse du tissu productif situé sur le sol wallon. En effet, non seulement le taux d'emploi est d'à peine 55%, ce qui signifie que seulement 1,2 million de résidents wallons ont un emploi, mais encore nombre d'entre eux ne travaillent pas en Wallonie. Seulement 991 000 Wallons travaillent dans leur région, le reste (soit 209 000) dépend d'un emploi localisé en dehors de la Région wallonne. Comme viennent s'y ajouter environ 42 000 travailleurs résidant ailleurs en Belgique mais travaillant en Wallonie, il s'en déduit que l'économie wallonne ne génère que 1 034 000 postes de travail, soit 26% des postes de travail disponibles en Belgique. Enfin, entre 1996 et 2003, le nombre de navetteurs sortant de Wallonie s'est accru de 24 000 unités, alors que la « navette entrante » (hors flux en provenance de l'étranger) n'a progressé que de 6 000 unités. **C'est dire si la dépendance de la Wallonie vis-à-vis des autres régions belges s'est accrue.** Alors que seulement 1% des travailleurs flamands ont un job en Wallonie, plus de 3% des travailleurs wallons traversent la frontière linguistique chaque jour.

Quelle que soit l'analyse privilégiée, force est de constater que le déficit d'emploi en Wallonie est d'au moins 100 000 unités, si l'ambition est seulement de freiner la chute et de rejoindre le peloton des régions industrielles en reconversion. Si l'ambition est de rejoindre la moyenne de l'Europe des 15 (indice 100), il faudrait au moins 200 000 emplois en plus, voire 250 000. Et si l'on souhaite simplement rattraper la moyenne de l'Europe

élargie (indice 91), il faut envisager un effort situé à mi-chemin, d'environ 150 000 emplois productifs additionnels.

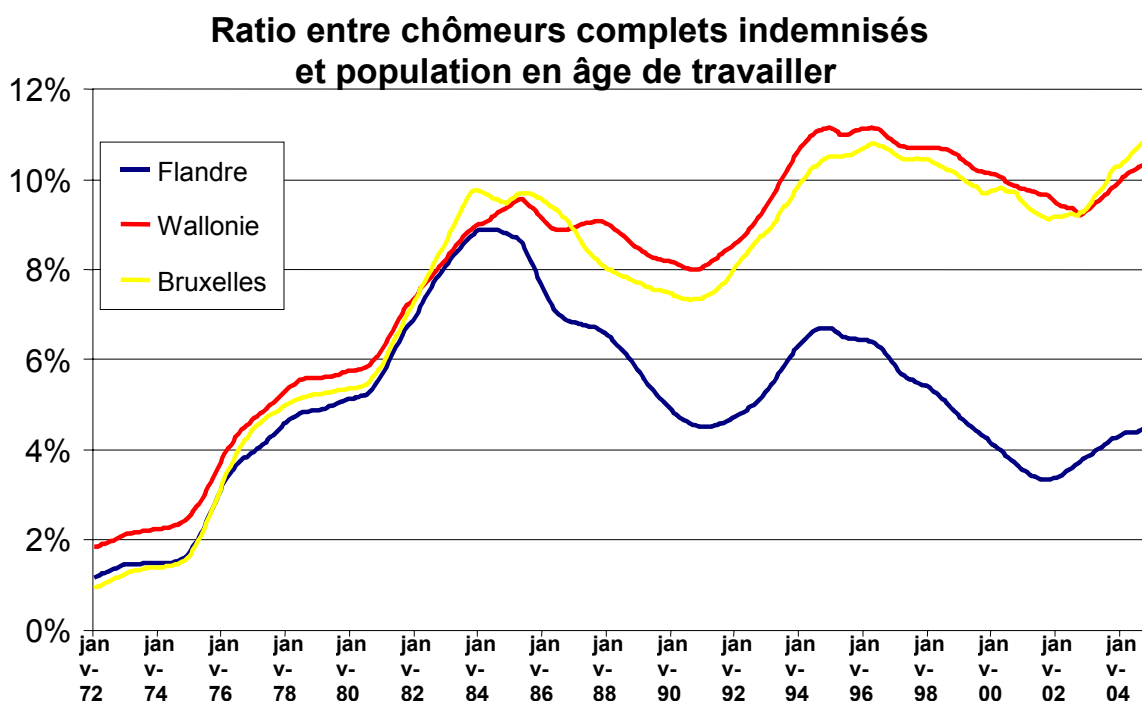
10. Un chômage structurel peu sensible à la conjoncture

L'étude comparative des données du chômage, que ce soit par rapport à la Flandre ou par rapport à la moyenne européenne, éclaire davantage la problématique du sous-emploi en Wallonie. Si l'on observe les chiffres du chômage dans les trois régions belges sur une très longue période, on voit que les trois régions ont subi très fortement le choc pétrolier et la crise économique qui a suivi, mais que la Flandre a amorcé un rebond au milieu des années 1980, alors que la Wallonie reste sur toute la période dans une tendance « à la hausse » du chômage. Les années difficiles au début des années 1990 sont également durement ressenties dans les trois régions, mais là aussi la Flandre sort de crise en 1995, alors que la Wallonie, au mieux, stabilise son chômage à partir de 1997 sans amorcer une réelle décrue.

Jusqu'en 1983, le chômage²⁷ augmente partout au même rythme et l'écart entre les régions belges n'est pas significativement différent – moins d'un point d'écart. A partir de 1984, le décrochage s'installe. En décembre 1990, (haute conjoncture – chômage au plus bas) il atteint 5 points d'écart entre le Nord et le Sud du pays. En septembre 1994 (basse conjoncture – chômage au plus haut), on observe un peu plus de 6 points d'écart. En novembre 2000, au point le plus bas pour la Flandre, l'écart est de 9 points. La moyenne de l'écart pour 2004, est un peu inférieure à 8 points. Le moindre écart²⁸ – tout relatif ! – pour la période récente confirme les données de la comptabilité nationale (PIB) : l'asymétrie de développement entre les deux régions a cessé au début du 21^e siècle. Rappelons que la cause en est, d'une part le ralentissement de la Flandre, dont l'économie plus ouverte est plus exposée aux fluctuations mondiales, et pour partie aussi à cause de la croissance du secteur public et non marchand, plus forte en Wallonie.

Lorsque la conjoncture est au plus bas, les trois régions du pays pâttissent d'un pic de chômage. Mais **la reprise profite systématiquement plus au Nord du pays**, ce qui explique que la différence entre les points hauts et bas y est bien plus significative. Les données du chômage confirment donc la moindre capacité de l'économie wallonne à profiter des périodes de redémarrage. Ainsi, sur le cycle 1984-1990, la Flandre réussit à diviser par deux son taux de chômage, pendant qu'il ne baisse en Wallonie que de 22%. Sur le cycle 1994-2001, la Flandre le réduit de plus de la moitié, la baisse n'étant que de 30% en

Wallonie. **Après chaque période de basse conjoncture, les effectifs qui ont été victimes d'une perte d'emploi ne sont que faiblement remis au travail pendant les bonnes années, au contraire de la Flandre qui réembauche ses chômeurs en période de forte conjoncture.** Sur le très long terme, et depuis la rupture des années 1980 – qui marque aussi le début de la régionalisation effective du pays – **le chômage fonctionne bien comme une assurance contre la perte d'emploi en Flandre, et de plus en plus comme un mécanisme d'assistance publique en Wallonie.**



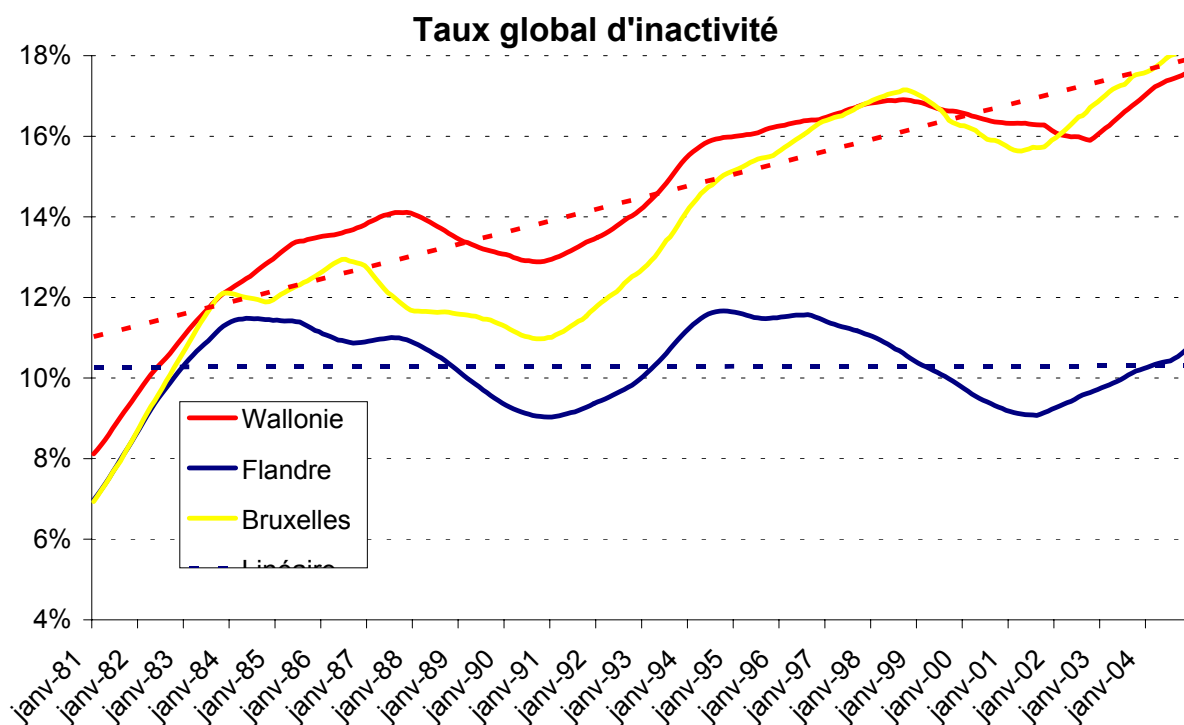
Alors que la courbe de chômage en Flandre reflète un lien entre inactivité et conjoncture mondiale, la courbe wallonne traduit donc une « préférence structurelle » pour le chômage. Dans les deux régions, le chômage est alimenté par les chocs économiques exogènes, mais alors qu'au Nord, l'économie profite des « années de vache grasse » pour recréer de l'activité, au Sud on n'observe qu'un faible reflux en période de haute conjoncture, et la courbe est, en tendance longue, orientée à la hausse. La Wallonie semble ne pas avoir appris à « réagir » aux chocs économiques, mais seulement à les « adoucir ».

Certes, le nombre de chômeurs complets indemnisés n'offre qu'une figure très approximative du taux réel d'inactifs, dans la mesure où d'autres catégories administratives correspondent également à un statut d'inactivité. Il faut donc globaliser l'ensemble des inactifs, au sens des

statistiques de l'ONEM ; c'est ce que le graphe ci-dessous intitulé « taux global d'inactivité » se propose de faire.

Le taux global d'inactivité est calculé de la manière suivante : au dénominateur, la population âgée de 20 à 64 ans qui figure un « proxy » de la population active globale ; au numérateur l'addition des demandeurs d'emploi inoccupés avec les prépensions conventionnelles à temps plein et les chômeurs âgés. On a ainsi une approche plus globale de l'inactivité, et même si les mesures visant les personnes de plus de 50 ans sont un peu plus utilisées en Flandre qu'en Wallonie (prépensions et chômeurs âgés), le diagnostic général est le même.

Le taux global d'inactivité est cyclique en Flandre, où il oscille de +/- 1,5% autour d'une valeur pivot de 10,3% qui reste parfaitement stable dans le temps. Les décrues y sont bien marquées, en dépassant une valeur de 2% entre les points hauts et bas. En Wallonie, il suit une tendance haussière ininterrompue avec de faibles reflux (en août 1990, il est 1,2% plus bas qu'en novembre 1987 – en octobre 2002, il est 1% plus bas qu'en octobre 1998). **En deux décades, sa valeur pivot est passée de 11% à 18%.** Enfin, pour les données récentes, même si la Wallonie a résisté plus longtemps à la conjoncture défavorable (le regain d'inactivité y a démarré un an plus tard qu'en Flandre, soit à l'automne 2002), le taux de croissance de l'inactivité y est aussi plus élevé. En Wallonie, la valeur record de novembre 1998 a été dépassée juste 5 ans plus tard, et depuis cette date, le taux global d'inactivité a atteint des valeurs jamais enregistrées auparavant, au point d'être, en novembre 2004, 0,6 point au dessus de cette valeur record de novembre 1998. En Flandre, le taux global d'inactivité reste encore un point plus bas que les valeurs les plus fortes enregistrées lors des automnes 1994 et 1996.



Bref, quel que soit l'indicateur de long terme retenu (chômage indemnisé au sens strict – ou addition de tous les statuts administratifs d'inactivité à temps plein), la conclusion est identique : **la Flandre a un taux structurel d'inactivité incompressible d'environ 9%**, qui peut grimper jusqu'à presque 12% en cas de conjoncture défavorable. Entre ces deux valeurs extrêmes, l'économie flamande dispose d'une capacité à créer de l'activité pour environ 100.000 travailleurs en période de haute conjoncture. Trois quarts des inactifs flamands ne seront sans doute pas remis au travail, mais parmi ceux qui ont moins de cinquante ans, presque la moitié est effectivement disponible pour le marché de l'emploi et reprend d'ailleurs le travail dès que la conjoncture est favorable. Le chômage reste bel et bien une assurance contre les aléas de l'économie, en tous cas pour la moitié des bénéficiaires d'allocations. **En Wallonie, le taux structurel d'inactivité est passé de 12% à 18% ces 20 dernières années, sans même tenir compte des sureffectifs de la fonction publique** (si on en tient compte, le taux structurel d'inactivité est aujourd'hui de 20%). **Dans les phases de haute conjoncture, l'économie réembauche jusqu'à 20.000 travailleurs, soit environ 8% seulement des inactifs de moins de cinquante ans.** Dans ces conditions, on peut se demander **si le chômage est encore une assurance contre le risque de perte d'emploi, ou s'il n'est pas en train de devenir un statut social à part entière**, statut qui concerne un cinquième de la force de travail.

La comparaison par rapport aux données européennes n'est pas plus brillante. Alors qu'entre 1992 et 2003, le chômage connaît une légère décline en Europe, passant de 8,9 %

à 8,1%, il continue à s'accroître en Wallonie pour atteindre 10,8%. Il s'agit là du taux de chômage selon la définition du Bureau international du travail, c'est-à-dire le rapport entre les sans-emplois réellement mobilisables pour l'activité et la population active totale. Cette méthode permet d'établir de manière fiable des comparaisons internationales, alors que les données administratives brutes ne le permettent pas, car elles sont fondées sur des règles nationales d'indemnisation, très variables d'un pays à l'autre. La Belgique étant un des pays où ces règles d'indemnisation sont les plus larges, notamment en terme de durée d'indemnisation, il s'ensuit que les taux publiés nationalement (14,9% en 2002 – 16,4% en 2003 pour la Wallonie) sont bien supérieurs au taux BIT (10,8% en 2003), car celui-ci ne comptabilise pas les chômeurs qui, bien qu'indemnisés ou titulaires de droits spécifiques, ne sont plus activement à la recherche d'un emploi.

En outre, si l'on corrige les données pour y intégrer les chômeurs déguisés dans la fonction publique, on enregistre un taux réel de 13,6% – à comparer à la moyenne européenne de 8,1%. Si l'on regarde de plus près les données relatives au chômage de longue durée et au chômage des jeunes, force est de constater qu'elles sont aussi bien plus élevées en Wallonie – et plus encore en Hainaut – qu'en Belgique et qu'en Europe en général. Il y a bien un problème structurel d'intégration des jeunes au marché du travail, ainsi que de maintien à long terme des chômeurs dans l'inactivité. Plus d'un chômeur sur deux est encore un chômeur de longue durée en Wallonie, et le taux de chômage est trois fois plus élevé chez les jeunes de moins de 25 ans. Il dépasse 38% en Hainaut. **D'autres pays ont réussi à stabiliser le chômage et certains ont réussi à casser un chômage structurel comme l'Espagne et surtout l'Irlande (division par 3 du taux de chômage en 10 ans).**

Chômage : comparaisons européennes

	Taux chômage 1992	Taux chômage 2000	Taux de chômage 2003	Taux de chômage corrigé 2003	Chômage de longue durée (% du total - 2003)	Taux de chômage des jeunes – 2003
Région wallonne	9,8	10,2	10,8	13,6	53,6	31,8
(Brabant wallon)	5,8	6,9	7,9		40,5	25
(Hainaut)	12,1	12	12,6		63,6	38,4
Belgique	6,9	7	8,2		40,4	21,8
Irlande	15,3	4,3	4,6			
France	9,8	9,1	9,4			
UE15	8,9	7,8	8,1		41,8	15,8

Source : Commission UE – calculs propres

11. L'analyse par le revenu disponible

On peut également positionner l'analyse économique du point de vue des revenus des ménages, en étudiant les résultats des enquêtes sur les budgets des ménages. Le tableau ci-dessous montre que le revenu disponible des ménages wallons est 6,9% inférieur à celui des ménages flamands, en 2001. Cela se traduit par de moindres dépenses dans les secteurs « superflus » (habillement : 25% de moins que les Flamands ; mobilier 15% de moins ; culture et loisir : 13% de moins).

Enquête sur le budget des ménages 2001 – dépenses et revenus

Répartition par régions	Dépenses moyennes et revenus moyens par ménage et par an (EUR)				
Libellé	Royaume	Région bruxelloise	Région flamande	Région wallonne	Différentiel Flandre Wallonie
DÉPENSES					
Consommation totale	28.653,34	27.115,70	29.609,23	27.487,15	7,7%
Alimentation, boissons et tabac	4.561,41	4.204,98	4.607,45	4.599,48	0,2%
Articles d'habillement et chaussures	1.362,11	1.227,98	1.484,66	1.191,57	24,6%
Habitation principale ou secondaire	7.590,96	8.055,08	7.666,26	7.303,76	5,0%
MEUBLES, APPAREILS MENAGERS	1.740,92	1.454,20	1.865,91	1.617,03	15,4%
Dépenses de santé	1.336,25	1.615,27	1.302,65	1.302,17	0,0%
Transports et communications	4.451,26	3.488,43	4.642,38	4.436,83	4,6%
Culture, loisirs et enseignement	2.527,80	2.202,43	2.680,77	2.367,63	13,2%
Autres biens et services	5.082,64	4.867,33	5.359,17	4.668,68	14,8%
REVENUS					
Revenus disponibles	32.017,35	29.564,34	33.091,70	30.948,58	6,9%
Provenant de l'activité économique	18.485,39	16.476,25	19.489,14	17.392,48	12,1%
Provenant du patrimoine	4.690,91	4.302,60	5.020,87	4.240,81	18,4%
Provenant d'allocations sociales	8.612,80	8.593,50	8.404,66	8.984,92	-6,5%
Autres revenus transférés	295,83	328,50	200,25	452,84	-55,8%
Ajustements d'impôts	-67,57	-136,50	-23,23	-122,47	

Source : INS – calculs propres.

Du côté des revenus, si en moyenne le revenu est 6,6% inférieur en Wallonie, les ressources tirées de l'activité professionnelle sont 12,1% inférieures, ce qui est en partie compensé par le fait que le montant global des allocations est 6,5% supérieur. Si l'on compare le montant des revenus provenant de transferts (sociaux et autres) aux revenus globaux, le ratio est de 26% en Flandre et de 30,5% en Wallonie. Si le taux flamand devait prévaloir en Wallonie, le revenu global disponible tomberait à 29 557€ – au lieu des 30 949€ observés. La différence par rapport à la situation réellement observée serait de presque 1 400€ par ménage ou encore un transfert annuel global d'environ 1,8 milliards d'€, soit 3% du PIB wallon. La

comptabilité nationale confirme cette observation, mais est plus sévère encore, puisqu'aux termes des données de 2001, les prestations sociales dépassaient de 2,8 milliards d'€ le montant des cotisations.

Entre 1996-97 et 2001, les dépenses des ménages flamands se sont accrues, en francs constants de 7,5%, alors que celles des ménages wallons n'ont progressé que de 3,2%, soit à un rythme plus que moitié moindre. L'écart entre les régions se creuse aussi, selon cet indicateur, passant en 5 ans de 3,5 à 7,7%.

12. Conclusions

A. Pour un pacte de croissance et d'emploi

Le déclin wallon dure depuis plus de 40 ans. Alors qu'en 1955, la Wallonie surpassait encore largement la Flandre, nous produisons aujourd'hui 40% de richesse en moins par habitant. Le choc de la désindustrialisation a été ressenti très durement, mais il n'a pas suscité une réaction suffisamment forte pour redynamiser l'économie. On peut même se demander s'il y a eu un consensus implicite des principaux acteurs pour « adoucir » les effets de cette crise profonde, plutôt qu'une ambition forte d'y réagir. C'est pourquoi le chômage, les prépensions, les différentes formules d'emploi subsidié et enfin la fonction publique ont servi d'amortisseur social, en transférant des masses entières de travailleurs des secteurs en déclin vers ces substituts à l'emploi ... qui sont devenus, dans la durée, le ferment d'un sous-développement structurel. On peut estimer aujourd'hui ce nombre à 150 000 voire 200 000 personnes, à comparer au 1,2 million de travailleurs domiciliés en Wallonie. Il y donc là un potentiel énorme équivalent à un sixième de la force de travail actuellement disponible.

Ce choix implicite d'une politique d'amortissement social, même s'il fut présenté à l'époque comme un choix conjoncturel pour réagir à une crise passagère, fut **en fait un choix véritablement structurel**, en ce sens qu'il a marqué très profondément nos structures sociales, économiques et politiques. L'héritage de ces décisions se marque, outre dans un chômage persistant et de plus en plus irréductible, par un surdéveloppement du secteur public, par une économie sous perfusion et par des autorités publiques plus enclines à gérer l'octroi de subsides qu'à créer les conditions d'une saine régulation.

Pour la plupart des Wallons, ce choix est aujourd'hui perçu comme « normal ». Nombre de responsables politiques ou administratifs semblent redouter les comparaisons internationales pertinentes et évitent de regarder de trop près ce qui se passe ailleurs en Europe. Il est vrai que depuis 40 ans la tendance dominante consiste à se réfugier derrière un discours rassurant qui évite soigneusement de mettre en avant les chiffres qui fâchent. **C'est encore le rôle qui semble assigné au contrat d'avenir renouvelé : inonder les citoyens avec un discours rassurant et des chiffres trompeurs.**

Entrepreneurs, enseignants, salariés, indépendants, fonctionnaires, politiques : nombreux sont ceux qui se battent pour la Wallonie. **Les succès ponctuels et les initiatives positives ne manquent pas.** La place nous manque pour les citer. Il faudrait rendre un hommage particulier à tous ceux qui osent ou continuent à entreprendre. **Mais, en l'absence d'un contexte dynamique et porteur de croissance, ces initiatives sont insuffisantes pour inverser la tendance historique.**

La législature « arc-en-ciel » a vu l'aboutissement d'une série de projets qui sont porteurs d'espoir pour le redémarrage de la Wallonie : extension des parcs d'activités économiques, consolidation d'une politique aéroportuaire ambitieuse, réforme fiscale en matière de précompte immobilier, mise en place de la Sowalfin qui offre des solutions financières aux PME. **Ces politiques ont incontestablement, les chiffres l'attestent, freiné le déclin : elle n'ont, hélas, pas suffi à inverser la tendance, ni encore moins à créer un rebond phantasmatique.**

Les années 2000 à 2002 ont été meilleures certes, puisqu'en moyenne la Wallonie colle presque à l'Europe ou à la Flandre. Mais si l'on retire le Brabant wallon dont le dynamisme récent est incontestable, et que l'on s'en tient à l'évolution de la seule valeur ajoutée marchande, là où précisément la Wallonie a du retard, le tableau est moins brillant : le décrochage est encore de 0,7 à 0,8 point par rapport à la Flandre ou l'Europe, pour ces trois « bonnes années ». Au-delà des initiatives ponctuelles, dont certaines ont sans doute contribué à *ralentir* le décrochage, **il faut donc maintenant ouvrir un débat sur des réformes plus profondes, seules capables d'inverser les tendances lourdes.**

En effet, les données sont là pour démontrer à quel point nous avons régressé et régressons encore dans les tableaux européens. Les Espagnols, dont le PIB par habitant était moitié moindre au début des années 1970, nous ont dépassés à la fin des années 1990. Aujourd'hui **les Slovénes nous ont quasi rejoints ; demain, viendra le tour des Hongrois et des Polonais ?** Si les Wallons persistent à nier la nécessité d'un redémarrage

sur des bases saines, s'ils se contentent d'un contrat d'avenir actualisé qui leur promet – sans objectif précis – de *converger vers la moyenne européenne en 2010*, s'ils continuent à refuser d'admettre que la Wallonie a d'abord besoin d'une réforme profonde de ses structures économiques et sociales, nous pourrions être la dernière région de l'Europe de l'Ouest à bénéficier de Fonds structurels.

Certains décideurs publics pourront sans doute se réjouir de redistribuer la manne communautaire sans créer de richesses nouvelles comme nous l'avons fait en Hainaut depuis 1994. **Le contrat d'avenir renouvelé nous mène plus directement au niveau 75 dans l'Europe des 25 qu'à l'objectif 100, autrefois fièrement affiché ! Le Hainaut y est déjà.** Pour inverser la tendance, il faudra plus que des discours incantatoires. **Il faudra substituer au vieux pacte d'amortissement de la crise, un nouveau pacte structurel de croissance et d'emploi.**

B. Refonder la solidarité « Wallonie –Bruxelles »

La question des évolutions institutionnelles de notre pays doit être aussi replacée dans son contexte économique. Car si Bruxelles irrigue le Brabant wallon, elle fait de même sur l'arrondissement de Louvain et surtout de Hal-Vilvoorde. Bruxelles et ses 19 communes n'est pas une région économique, ni même une ville, c'est une construction politique, une région prospère mais qui perd chaque année un peu de sa capacité fiscale au profit des Brabant flamand et wallon ! Aucune métropole de rang mondial n'est ainsi assiégée dans des frontières étriquées, étouffant tout projet ambitieux, sauf peut-être Berlin-Ouest avant 1989 ! La frontière de la région bruxelloise n'est guère moins anachronique que ne l'était le rideau de fer.

Pourtant, dès à présent, dans ses frontières actuelles, **la « Wallonie-Bruxelles²⁹ », affiche un PIB par habitant un rien supérieur à celui de la Flandre, au lieu des 40% de retard enregistrés par la seule Wallonie.** Certains hommes politiques flamands, tentés de larguer la Wallonie et la Belgique, feraient bien de s'en souvenir. De même, face à la Flandre, l'influence politique de la Wallonie et des francophones dépend aussi de leur poids économique. Il faudrait définitivement admettre que **la véritable force du monde francophone par rapport à la Flandre passe par la modernisation de son économie, de ses institutions et de sa fonction publique.**

La Wallonie ne peut combattre à armes égales avec un taux d'emploi de 9 points inférieur et un taux structurel de chômage double de celui de la Flandre. **Et la Wallonie ne peut se relever seule sans le dynamisme engendré par Bruxelles.** Certains régionalistes wallons feraient bien, aussi, de s'en souvenir. **La solidarité francophone apparaît trop souvent comme purement incantatoire face une Flandre unie.** Le coût économique, politique, social, administratif, ... de la dispersion actuelle n'a jamais été sérieusement évalué. La fusion des institutions exclusivement francophones³⁰ (Région wallonne, Communauté française et COCOF), jadis appelée de ses vœux par Jean Gol, se trouve ainsi pleinement justifiée par notre analyse. Fusionner les institutions, c'est mettre nos citoyens en ordre de bataille économique et politique. Un tel regroupement contribuerait – sans suffire – à la modernisation économique, à une plus grande efficacité politique et à une prise de conscience des enjeux communs aux francophones de ce pays.

C. Le droit à la vérité

Enfin et surtout, les **Wallons ont droit à la vérité.** Ils ont droit de la part des autorités publiques à des informations fiables sur les évolutions économiques. Tout au long de ce texte, on a montré les **petits accommodements avec les chiffres et les vrais mensonges.** Tous ceux qui aiment la Wallonie devraient avoir le courage de porter un regard lucide sur son état réel, ses atouts mais aussi ses faiblesses afin de jeter les balises d'un vrai débat, sans tabou, qui permettrait enfin d'unir tous les acteurs de la région autour d'un projet de réforme, porteur de progrès et de modernité.

Pour mesurer objectivement l'évolution économique, nous formulons quelques propositions constructives, qui vont dans le sens d'une gouvernance moderne, c'est-à-dire fondée sur des analyses sérieuses et indépendantes des données dans le but de guider l'action publique.

1) Disposer d'une capacité d'analyse indépendante

En Belgique, nous disposons d'outils performants de collationnement de l'information statistique, tant au niveau national que régional. Mais ces outils sont aux mains de l'autorité elle-même. Dans le cas de l'IWEPS³¹ wallon, il apparaît que des choix tactiques (définition des données, choix des séries chronologiques et des bases de comparaison,...) sont opérés de manière à tenter de démontrer des thèses qui confortent la doctrine officielle, plutôt que d'ouvrir un débat sans tabou. Nous disposons également en Wallonie de centres

universitaires très capables de mener des analyses fouillées et argumentées, mais ils reçoivent rarement un mandat libéré de toute contrainte politique : leur financement est en partie lié à l'obtention de contrats publics. Dans ces conditions, une forme de conformisme complaisant constitue la règle et l'analyse critique indépendante l'exception.

Pourtant, d'autres pays se sont donnés les moyens d'une réelle évaluation des politiques publiques. Lorsqu'il existe, un tel outil amène sur la place publique de nouveaux sujets de débats. Il oblige davantage les décideurs politiques à se positionner par rapport à des enjeux collectifs objectivés. Dans ce but, **il faudrait mettre en place un centre d'analyse des données statistiques et des politiques publiques, qui soit réellement indépendant des centres de décision politique.**

2) Publier des tableaux de bord

Si un tel centre existait, il devrait publier, à intervalle régulier, un tableau de bord des indicateurs les plus pertinents pour la Wallonie et pour quelques régions européennes qui serviraient d'étalon. Les Wallons ont droit à une information claire, synthétique et objective sur l'état des forces économiques de leur région et sur leur position, leur compétitivité, leurs forces et leurs faiblesses par rapport à d'autres régions d'Europe et du monde. Leur bien-être en dépend.

3) Analyser les expériences qui marchent

L'exercice systématique de comparaison d'autres pays et régions amènera inévitablement des questions dérangeantes. Comment s'organisent les pays qui ont un meilleur taux de croissance ? Pourquoi l'Irlande ou l'Espagne ont-elles obtenu des résultats remarquables ? Au cours des dernières années, Dublin a vu défiler des ministres et délégations de tous les pays d'Europe centrale. A notre connaissance, l'expérience de ce pays n'a jamais été sérieusement analysée par les décideurs politiques wallons alors que la population de ce pays est comparable à celle de la communauté française. Quoi qu'on pense de l'expérience irlandaise, ne recèle-t-elle pas quelques leçons pour nos régions ? Et analyser systématiquement les politiques que mettent en place les ex-pays de l'Est n'est-il d'aucune utilité ? L'IWEPS ou d'autres organismes pourraient publier régulièrement des études sur d'autres régions européennes confrontées à des problèmes similaires³².

Comme l'exemple d'autres régions le prouve, en dix ou quinze ans, nous pouvons effectuer un redressement spectaculaire. Les Wallons y ont droit, ils le méritent et sans doute le veulent-ils. A condition, d'abord, de ne pas leur cacher la situation réelle de leur région.

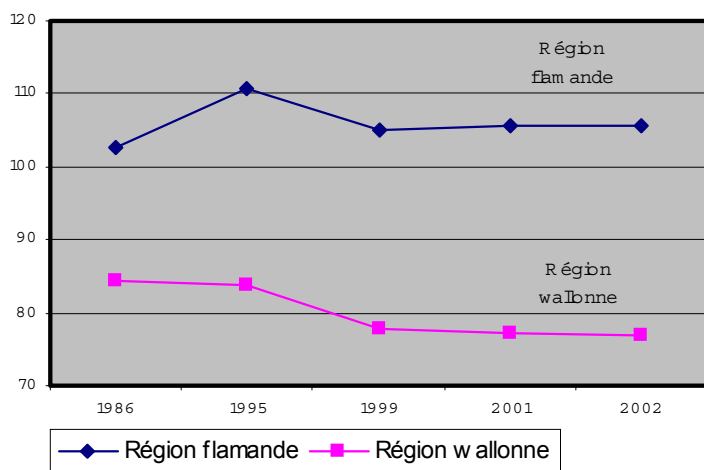
ANNEXES

Toutes les données proviennent de Eurostat, 2002 est la dernière année disponible (mise en ligne en janvier 2005).

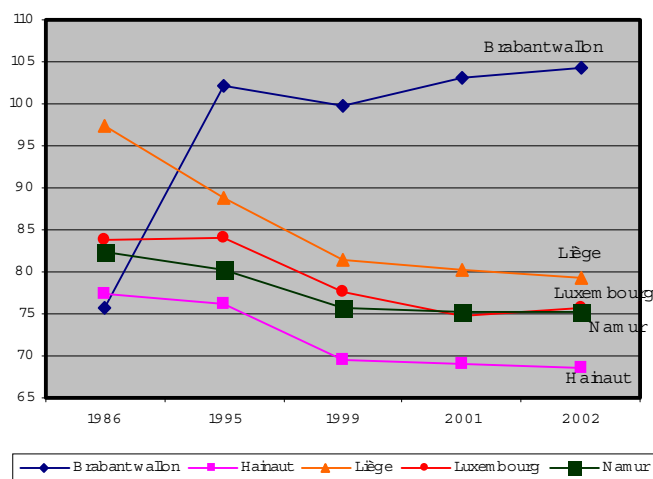
PIB / Habitant (SPA) – Europe des 15 = 100

Année	1986	1995	1999	2000	2001	2002
Région flamande	102,7	106,4	103,3	104,9	105,6	105,7
Région wallonne	84,5	80,4	76,4	77,2	77,4	77,0
Brabant wallon	75,6	96,7	97,4	100,8	103,3	104,3
Hainaut	77,4	73,2	68,5	69,1	69,1	68,5
Liège	97,4	85,6	80,3	80,3	80,3	79,3
Luxembourg	83,9	80,8	76,1	76,3	75,0	75,7
Namur	82,3	76,6	73,9	74,8	75,3	75,2
Espagne	69,8	79,0	83,5	83,4	84,2	86,5
Catalogne	82,3	96,8	101,5	100,7	101,3	103,6
Nord-Pas-de-Calais	88,2	82,7	82,2	81,4	83,0	82,7
Irlande	60,8	89,5	111,0	115,2	118,2	121,2

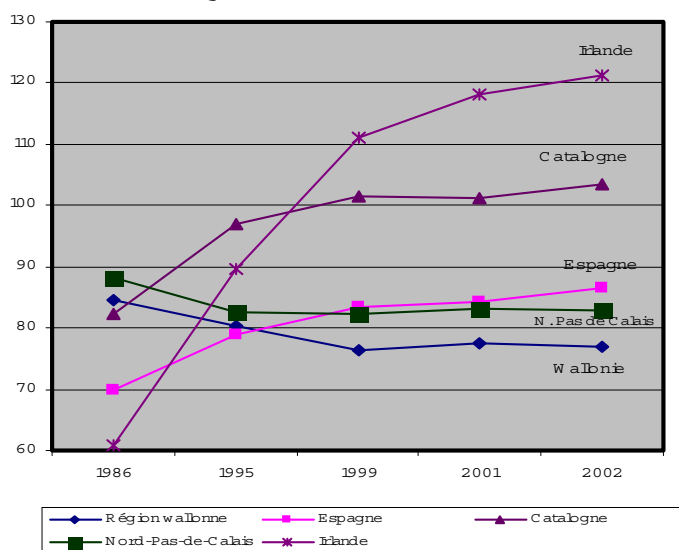
PIB/Hab / Wallonie - Flandre



PIB/Hab - 5 provinces wallonnes



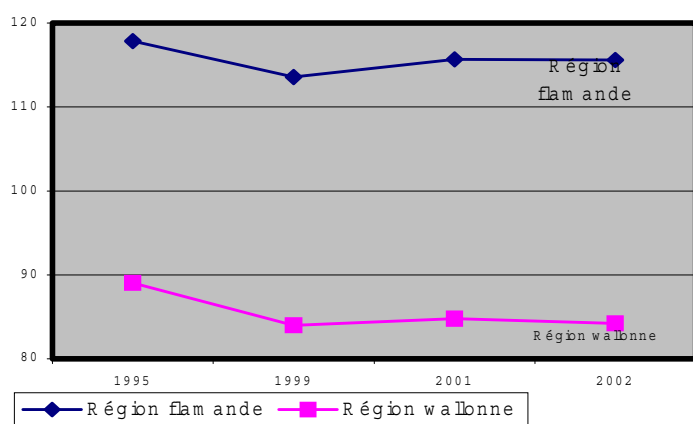
PIB/Hab / Région wallonne et autres régions de l'UE



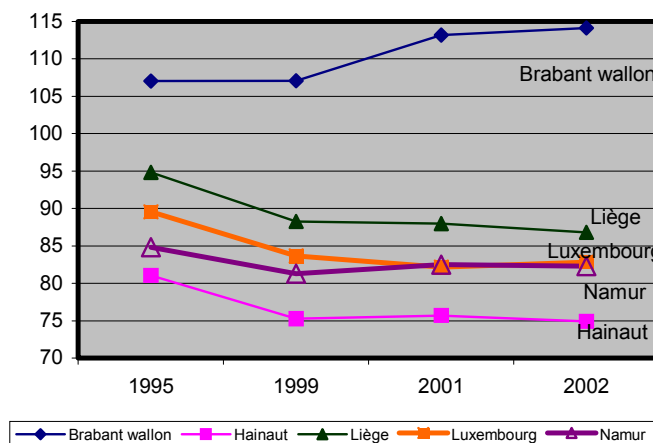
PIB / Habitant (SPA) – Europe des 25 = 100

Année	1995	1999	2001	2002
Région flamande	117,8	113,6	115,7	115,6
Région wallonne	89,0	84,0	84,8	84,2
Brabant wallon	107,0	107,1	113,2	114,1
Hainaut	81,0	75,3	75,7	74,9
Liège	94,8	88,3	88,0	86,8
Luxembourg	89,5	83,7	82,2	82,8
Namur	84,8	81,3	82,5	82,3
Espagne	87,5	91,8	92,3	94,6
Catalogne	107,2	111,6	111,0	113,3
Nord-Pas-de-Calais	91,5	90,4	91,0	90,5
Irlande	99,1	122,1	129,5	132,6

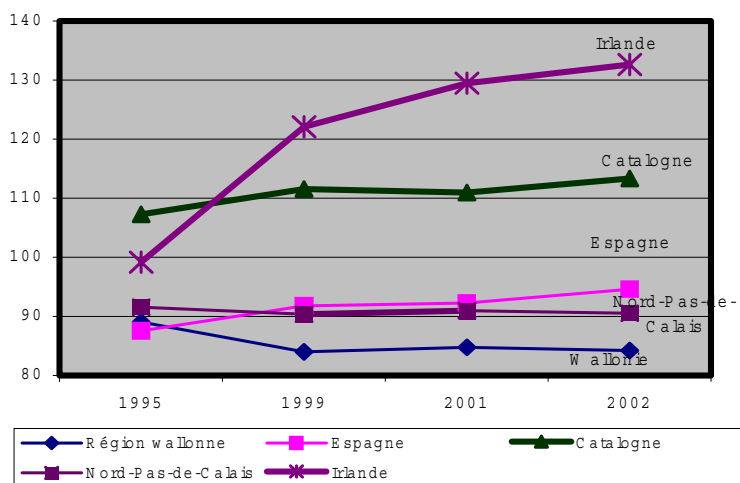
PIB / Hab / Wallonie - Flandre



PIB/Hab - 5 provinces wallonnes



PIB / Hab / Région wallonne
et autres régions de l'UE



NOTES

¹ Début novembre 2004, il s'est offert, aux frais des contribuables, une coûteuse campagne de publicité d'avenir dans tous les quotidiens francophones appelant les Wallons à donner leur avis sur le « *contrat d'avenir renouvelé* », censé faire « converger les indicateurs vers la moyenne européenne en 2010 ». Les objectifs du précédent *contrat d'avenir* de 1999 étaient plus précis puisqu'il s'agissait d'*atteindre* la moyenne européenne en 2010. Pour atteindre la moyenne de l'UE25 en 2010, il faudrait que le taux de croissance soit supérieur de 2,2% au taux de croissance européenne **chaque année jusqu'en 2010**.

² A titre d'exemple, voici comment débutaient les sujets dans les **journaux télévisés du 12 novembre 2004 annonçant le « rebond wallon »** Sur la RTBF : « Présentation aujourd'hui des chiffres clefs de la Wallonie. Des chiffres qui révèlent que la région est en bonne forme économique. Les indicateurs sont rassurants mais en matière d'emploi, elle peine toujours. Un effort est demandé aux entreprises dans le secteur des hautes technologies. » Sur RTL-TVI : « Peu à peu en matière d'emploi et au niveau de la situation économique globale, la tendance est plutôt positive, c'est le ministre président Van Cauwenberghe qui l'a annoncé. Tout semble aller pour le mieux en Wallonie. L'économie se redresse peu à peu, les wallons gagnent mieux leur vie ; non seulement les entreprises commerciales se développent mais, en plus, elles parviennent à passer le cap difficile du premier anniversaire ; bref la Wallonie rattrape son retard. »

³ Publiée le 25 janvier 2005.

⁴ 2000 a été un grand cru pour la Belgique dans son ensemble, et aussi pour la Wallonie, avec un taux de croissance de près de 4%. Cette performance surclasse légèrement l'Europe des Quinze, notamment parce que la même année, la France, l'Italie et surtout l'Allemagne, poids lourd économique, s'essoufflent. Ces trois grands pays ont été moins bons que la moyenne, cette année-là. Lorsque les grands pays européens qui sont aussi nos partenaires commerciaux s'essoufflent, la Wallonie résiste un peu mieux que la Flandre sans doute parce qu'une plus petite part de notre économie est exposée aux risques économiques internationaux : le secteur marchand ne pesant qu'à peine 70% du PIB wallon, contre 80% en Flandre, et la valeur des exportations wallonnes pesant 15% du PIB, contre 34% en Flandre. Cela se traduit par une meilleure résistance aux faiblesses conjoncturelles de l'Europe, et dans l'autre sens par une moindre capacité à tirer parti d'un regain de croissance au niveau européen. Pendant ce temps-là, malgré la récession globale, d'autres pays continuent à faire mieux que nous, comme l'Irlande qui nous surpasse de plus de 2 points en 2000, ou la Finlande (1,5% de mieux).

⁵ Les chiffres-clés de la Wallonie, N°4, Novembre 2004. **L'IWEPS (Institut de statistiques du gouvernement wallon) prend des libertés avec la rigueur scientifique pour arriver à conclure que la Wallonie fait mieux que l'Europe** en 2000, 2001, 2002. En effet, l'IWEPS parle de « taux de croissance du PIB à prix courants ». C'est une hérésie pour procéder à des comparaisons internationales des taux de croissance, puisque le PIB à prix courants mesure la valeur de la production nationale, et non son volume. Or la valeur est influencée par les prix des facteurs de production, et notamment les salaires et, ceux-ci ont augmenté plus fortement en Belgique que chez nos partenaires européens. Pour obtenir une juste mesure comparative du dynamisme économique réel, il faut comparer les PIB en volume, à prix constants, comme le font toutes les institutions économiques internationales. Et là, on observe que sur 3 ans (2000 à 2002), la Wallonie recule encore par rapport à l'Europe (-0,3% par an en moyenne) : la création de richesses progresse donc toujours moins vite qu'ailleurs en Europe, même si les salaires progressent plus vite. **On ne voit vraiment pas où est la bonne nouvelle.**

⁶ Respectivement 1,1 ; 0,2 et 0,4%, voir les chiffres clés, Novembre 2004, tableau 52 page 40.

⁷ Ce taux figure bien dans la livraison de l'IWEPS (tableau 55, page 41), mais sans commentaire !

⁸ La Libre Belgique du mardi 8 février 2005.

⁹ La dernière publication sur la cohésion européenne remonte à février 2004 et les statistiques du PIB portent sur l'année 2001. Les données provisoires 2002 ont été publiées le 25 janvier 2005 sur le site Internet d'Eurostat.

¹⁰ La moyenne européenne est fortement influencée par le poids de l'Allemagne qui masque le dynamisme réel de certaines régions.

¹¹ Europe des Douze.

¹² Le standard du pouvoir d'achat est une unité monétaire fictive qui « gomme » les différences de prix entre pays.

¹³ Donc en incluant l'Espagne, le Portugal et la Grèce, ce qui aurait dû améliorer la situation relative de la Wallonie.

¹⁴ 0,6% par rapport à l'Europe.

¹⁵ 68,6% en Suède et 28,1% en Belgique, *Le Monde* du 30 novembre 2004.

¹⁶ Données utilisées par la Banque nationale dans l'estimation du produit intérieur brut – chiffres 2002.

¹⁷ Il s'agit d'une hypothèse de travail puisque l'on sait que les performances des élèves sont meilleures en Flandre que dans le sud du pays (enquête PISA de l'OCDE). L'enseignement est évidemment, en règle générale, un bon investissement public. L'excédent wallon se situe surtout dans les administrations.

¹⁸ Certains sont encore convaincus qu'il est préférable d'engager des agents publics plutôt que de payer des chômeurs, mais ce raisonnement oublie l'impact de ces pratiques sur la croissance et sur les politiques publiques (investissements,...).

¹⁹ De 1995 à 2001, en francs courants, la rémunération moyenne des fonctionnaires (hors enseignement) a augmenté en Wallonie de 16% - soit 3% de plus que la moyenne de tous les secteurs, tandis qu'en Flandre l'augmentation est de 12% : 3% en *moins* que la moyenne de tous les secteurs. Le nombre total des agents publics a augmenté de 12% en Wallonie pendant la législature régionale 95-99 (gouvernement PS-PSC) et s'est presque stabilisé depuis (gouvernement arc-en-ciel) ; en Flandre l'augmentation ne fut que de 6%. Le nombre de fonctionnaires pour mille habitants est de 39 en Wallonie – 30 en Flandre. Il y a en Wallonie un fonctionnaire pour 5 emplois du secteur privé – le ratio est double en Flandre. On peut parler d'une nette préférence structurelle de la Wallonie pour l'emploi public, encore confortée par les annonces récentes de recrutement dans la fonction publique régionale, après cinq années de gestion rigoureuse dans la précédente législature.

²⁰ Standard de pouvoir d'achat. Le SPA est une unité de compte monétaire fictive, qui permet d'établir des comparaisons internationales en tenant compte des différences de prix entre les différents pays.

²¹ Avec Anvers, la Flandre dispose d'une métropole « de rechange », ce qui n'est pas le cas de la Wallonie.

²² Cette extrapolation linéaire ne doit évidemment pas être considérée comme la projection la plus probable de l'évolution conjointe des deux régions mais bien comme un scénario, au demeurant vraisemblable, qui résulterait d'un approfondissement des tendances lourdes observées. Cette illustration a pour objet de montrer à quel point un différentiel négatif quasi permanent avec la moyenne européenne signifie que l'on descend inexorablement vers des niveaux réellement alarmants dans les tableaux comparatifs.

²³ Selon Eurostat, en 2001 la Wallonie est à 84,9 ; la Flandre est à 115,8 ; Bruxelles à 238,5 et la Belgique à 117,3.

²⁴ L'effet statistique signifie que, du fait de l'intégration de 10 nouveaux Etats beaucoup moins riches que ceux de l'Europe des 15, le PIB par habitant communautaire (de l'Europe des 25) perd du jour au lendemain 9% de sa valeur. Donc, nombre de régions qui hier bénéficiaient des fonds Objectif 1 pourraient ne plus être éligibles. Mais le Hainaut qui était à l'indice 77 en 1994, lorsqu'il commençait à bénéficier de l'Objectif 1, a aujourd'hui *régressé* de 10% par rapport à la moyenne européenne et est d'ores et déjà à l'indice 74,9. Alors que l'ensemble des régions européennes éligibles à l'Objectif 1 a *progressé* en moyenne d'environ 4% par rapport à l'UE15. **Le Hainaut est l'un des plus mauvais élèves de la classe Objectif 1. Cet échec est bien documenté au niveau européen, mais ce n'est pas encore devenu pour autant un sujet de débat public chez nous.**

²⁵ Dernier enseignement de cette simulation : **si les écarts de croissance persistent entre les provinces wallonnes, il y aura un net décrochage entre le Brabant wallon et le reste de la région.** Si la tendance 1995-2002 se poursuit jusqu'en 2013, le PIB par habitant du Brabant sera 1,9 fois supérieur à celui du Hainaut. Viendra alors à l'agenda politique la question des solidarités intra-wallonnes, avec une acuité bien plus forte qu'aujourd'hui. En valeur totale et en francs d'aujourd'hui, le Brabant wallon produirait chaque année 3,5 milliards d'€ en plus que la moyenne européenne, et le Hainaut 11 milliards en moins. Dans certaines régions rurales (botte du Hainaut) ou urbaines (Borinage), la persistance d'un décrochage apparemment irréductible inquiète : à l'horizon 2013, si rien ne change, les 400 000 Wallons qui y résident jouiraient d'un PIB/habitant équivalent à la moitié de la moyenne de l'Europe des 25, et à moins de 40% de celui du Brabant wallon.

Evolution des provinces wallonnes par rapport à l'UE25

	PIB/hab SPA EU15 =100	PIB/hab SPA EU25 =100	Croissance relative par rapport à UE25 (1995- 2002)	PIB/hab SPA EU25 =100	PIB/hab SPA EU25 =100
Année	2002	2002		2007	2013
Région Wallonne	77,0	84,2	-1,2	79	74
Brabant wallon	104,3	114,1	0,3	116	118
Hainaut	68,5	74,9	-1,5	69	63
Liège	79,4	86,8	-1,6	80	73
Luxembourg	75,7	82,8	-1,5	77	70
Namur	75,3	82,3	-0,9	89	75

Source : Eurostat – calculs propres

En 20 ans (1995-2015), si rien ne change (rappelons que les arrondissements hennuyers ont bénéficié à plein de l'Objectif 1 et que malheureusement, le déclin ne s'est pas arrêté), la divergence entre deux régions voisines passe du simple au double. Aucun mécanisme de solidarité interne ne peut réconcilier de tels écarts : les 50 millions d'€ que le gouvernement wallon vient de programmer pour son « Fonds des régions en reconversion économique » représentent moins d'1/2% du retard du seul Hainaut !

²⁶ L'IWEPS se réjouit de l'augmentation du taux d'emploi entre 1996 et 2003, mais omet de signaler que la méthode de calcul a changé en 1999 rendant les données difficilement comparables.

²⁸ L'IWEPS se félicite d'une baisse du chômage, mais omet de signaler qu'il prend comme point de départ le point quasi le plus haut de la courbe (1996).

²⁹ Dans ses frontières institutionnelles actuelles.

²⁷ Bruxelles est une région bilingue, les compétences exclusivement francophones sont exercées par la COCOF et la Communauté française).

³¹ Le décret fondateur de l'IWEPS date du 4 décembre 2003. **Les recteurs des universités francophones** siègent en personne au Conseil wallon de la statistique. Ils **cautionnent donc une démarche** aujourd'hui **peu rigoureuse**. Par ailleurs, un comité de pilotage, composé d'un représentant de chaque ministre, est chargé de remettre un avis sur le programme des travaux ainsi que d'approuver son rapport annuel. On peut imaginer que **le personnel de l'Institut**, encadré par un groupe inter-cabinet, **ne dispose que d'une marge de manœuvre étroite pour produire des analyses indépendantes**, ce qui devrait pourtant être la mission d'un institut de statistiques et de prospective. **Il est d'ailleurs symptomatique que ce soit le ministre-président en personne qui présente les chiffres produits par l'IWEPS !** En France, comme au niveau fédéral belge, c'est le Commissaire au plan qui présente les analyses de son bureau, pas le Premier ministre !

³² Pourquoi l'étude commandée à McKinsey révélée par *Le Soir* du 7 février 2005, n'a-t-elle pas été intégrée dans le *contrat d'avenir renouvelé* ? Et si la visite du ministre Marcourt en Ecosse est sans doute utile, débouchera-t-elle sur autre chose qu'un coup médiatique, par exemple sur un rapport du parlement ou du gouvernement sur les leçons de l'Ecosse pour la Wallonie ? Rendez-vous est pris avec le « plan transversal pour la création d'activités », et surtout avec les mesures concrètes qui en découleront, pour voir si les bonnes intentions se traduisent en mesures significatives.